



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claire Girandier, Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 4 octobre 2013

N° 518



Gérontologie

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) : 1,2 million de bénéficiaires en 2012... et demain ?

Début 2012, on comptait 1,2 million de personnes de 60 ans ou plus ayant des difficultés à accomplir certains actes de la vie quotidienne et bénéficiant de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) : 722 000 à domicile (60 %) et 478 000 en établissement (40 %). Cela représente environ 8 % des personnes de plus de 60 ans.

Sachant que la population française devrait connaître un vieillissement important dans les décennies à venir, on peut être tenté de prévoir le nombre de personnes dépendantes et le coût de leur prise en charge pour les années à venir.

C'est l'exercice – périlleux – auquel se sont livrées Delphine Roy et Claire Marbot, de l'Insee. Leurs travaux ont donné lieu à une publication : « L'allocation personnalisée d'autonomie à l'horizon 2040 », *Insee Analyses*, n° 11 de septembre 2013 (quatre pages).

Les auteures prévoient ainsi, selon un scénario central de projections, 1,5 million de bénéficiaires de l'APA en 2025, et 2 millions en 2040... En d'autres termes, il y aurait « *un accroissement modéré du nombre de personnes dépendantes jusqu'aux années 2025-2030, et plus rapide quand les cohortes du " baby-boom " arrive[ro]nt aux âges de la dépendance (80 ans et plus)* ».

Mais comme le souligne Noël Bouttier dans *Tsa-quotidien* du 1^{er} octobre 2013, « *les choses ne sont pas aussi mécaniques que certains veulent bien le croire. Ce n'est pas parce qu'une population vieillit (ce qui est indéniable pour la France) que la vague de la dépendance va tout emporter. Tout dépend donc de la possibilité de maintenir le plus longtemps les personnes dans un bon état de santé. C'est tout l'enjeu autour de l'espérance de vie sans incapacité. Et sur ce plan, les incertitudes sont lourdes* ».



Associations

Vers un statut associatif européen ?

Dans son n° 151 d'août et septembre 2013, *Associations mode d'emploi* pose un regard sur la vie associative en France et chez nos voisins européens (Sophie Weiler, « Les associations en Europe », page 21). Si la liberté de s'associer est un droit reconnu dans les différents pays, il existe néanmoins de « *grandes différences entre les systèmes juridiques, administratifs et financiers des associations en Europe* ». Mais comme le note Sophie Weiler, on se dirige probablement vers un statut associatif européen qui respecte les particularités nationales.

Selon les sources, il existerait en Europe entre trois et quatre millions d'associations déclarées. Il y a beaucoup plus d'associations si l'on prend en compte celles qui ne sont pas déclarées, mais cela est impossible à mesurer précisément.

Si l'on rapporte le nombre d'associations au nombre d'habitants, on arrive à une moyenne de quatre associations pour mille Européens. Cependant, ce nombre peut varier d'un pays à un autre. Ainsi, en Finlande, il y a environ vingt associations pour mille habitants ; en France, on en compte environ quinze. En revanche, à Chypre par exemple, il n'y a que trois associations pour mille habitants, ce qui est très peu. Néanmoins, cela est plus qu'au Luxembourg ou à Malte où il y a moins d'une association pour mille habitants.

Ces chiffres sont à prendre avec prudence car il ne s'agit que des associations déclarées et nos voisins européens ne disposent pas tous de données précises sur les associations dans

leur pays. De plus, les termes pour désigner une « association » peuvent être différents selon les États membres de l'Union européenne.

On peut distinguer deux grands groupes, précise Sophie Weiler, parmi les vingt-huit pays de l'Union européenne : d'une part les pays scandinaves, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Autriche, la France et le Benelux, où le mouvement associatif représente un pourcentage significatif du PIB de chaque pays, et dans lesquels on observe une forte implication de la population dans le bénévolat ; d'autre part les autres pays, qui ont connu un développement associatif beaucoup plus faible, voire pour certains presque inexistant.

Si chaque membre de l'Union européenne a sa propre politique en matière de vie associative, on tend de plus en plus vers un nouvel environnement juridique européen. En France, l'europanisation du droit associatif nécessite une meilleure appréhension de la législation européenne et un besoin d'information pour les bénévoles et responsables associatifs.



À vos agendas

Le 14 octobre, à Évron Alcoolisation et jeunesse

Le lundi 14 octobre, à 20 h 30, à l'amphithéâtre du lycée polyvalent Raoul-Vadepied (boulevard Henri-Rossignol), à Évron, le Point Information Jeunesse (PIJ) Le Nymphéa propose une soirée théâtre interactif « libre arbitre » sur l'alcoolisation et la jeunesse.

La soirée est présentée par la compagnie Comédiens associés. Participation gratuite.

Renseignements :
PIJ Le Nymphéa
Tél. : 02 43 01 36 79 / 02 43 01 62 65
Mél. : pij@lenymphaea.fr



Le 15 octobre, à Laval La gouvernance associative

Le mardi 15 octobre 2013, de 18 h à 21 h, à la Maison de quartier du Pavement (72 rue du Pavement), à Laval, la Conférence permanente des coordinations associatives, en lien avec l'Accompagnement des jeunes et initiatives sur le territoire (AJIT) 53, la Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP) de la Mayenne et le Crédit Mutuel/Créavenir, organise une conférence-débat sur le thème : « La gouvernance dans les associations : se conformer ou inventer la démocratie ».

Conférence gratuite et sans réservation.

Infos : debat.laval.15.10.13@gmail.com



Le 22 novembre, à Laval Addiction et grossesse

Le vendredi 22 novembre, de 9 h à 16 h 30, au FJT de la Meslerie (résidence François-Peslier, rue Émile-Sinoir), à Laval, le Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (Riam 53) organise sa journée départementale sur le thème « Addiction et grossesse : prévention, repérage et accompagnement médico-psycho-social ».



Deux séances plénières le matin. La première avec le Dr Françoise Gérot, médecin en alcoologie, sur le thème « Alcool et grossesse : les effets sur le fœtus ». La seconde, avec le Dr Anne Chassevent-Pajot, psychiatre, sur le thème « Femmes enceintes et conduites addictives ».

Travail en atelier l'après-midi avec trois thèmes au choix :

- « Repérage des enfants avec le syndrome d'alcoolisation fœtale et accompagnement » (Dr Françoise Gérot).
- « Accompagnement des femmes pendant la grossesse » (Dr Chabrolle, pédiatre).
- « L'entourage proche dans une constellation familiale avec addiction : son rôle, sa place » (Dr Antoinette Fouilleul-Mialon, psychiatre).

Nouvelle séance plénière à 15 h 15 sur le thème « Prémices d'une clinique de partenariat », avec le Dr Marijo Taboada, du dispositif d'appui à la périnatalité et aux soins ambulatoires, Paris.

Participation gratuite, mais inscription auprès du Riam avant le 12 novembre :

Riam, 10 rue de l'Aiglon, 53000 Laval.

Tél. : 02 43 590 690 / 06 38 84 13 29

Mél. : riam53@orange.fr

Site Internet : www.riam53.fr/ (inscription possible en ligne)



Élections

L'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires aura lieu les **dimanches 23 et 30 mars 2014**.

L'élection des représentants au Parlement européen est fixé en France au **dimanche 25 mai 2014**.



Natalité en Mayenne

En 2012, le nombre de naissances domiciliées s'établit en Mayenne à 3 750, soit un nombre très proche de celui de l'année précédente (3 733). Ces deux années 2011 et 2012, les naissances restent inférieures à celles enregistrées chaque année entre 1999 et 2010.



« On prend toujours les choses par le mauvais sens. La question n'est pas de savoir si le stylo va ou non disparaître, mais ce que nous voulons écrire avec ».

Alain Touraine, « Le livre n'est pas fini ! » (propos recueillis par Laurent Lemire), Livres Hebdo du 6 septembre 2013.